

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET**

**« APPUI A LA GESTION INTEGREE PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES  
LIEES AUX DES RESSOURCES EN EAU ET DU NEXUS EAU-ENERGIE-  
AGRICULTURE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL, 2017 – 2021 »**

**Discours du Haut-Commissaire de l'OMVS, à  
l'occasion de la cérémonie d'ouverture**

**Dakar, le 12 décembre 2017**

**Monsieur le Représentant du Ministre de l'hydraulique et de l'Assainissement du Sénégal,**

**Excellence, Monsieur l'Ambassadeur de l'Italie au Sénégal,**

**Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne en République du Sénégal**

**Mesdames, Messieurs les Recteurs d'Universités, les Directeurs des Instituts de recherche et Directeurs nationaux venus de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal**

**Monsieur le Représentant du Centre Commun de Recherche de l'Union Européenne**

**Madame la Directrice de la Coopération italienne au Sénégal,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants de la Coopération italienne,**

**Monsieur le Représentant du Centre Régional d'AGRHYMET,**

**Monsieur le Coordinateur du Global Water Initiative et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature,**

**Messieurs les Représentants services techniques des pays membres de l'OMVS,**

**Messieurs les Représentants des Cellules Nationales de l'OMVS,**

**Messieurs les Directeurs et cadres du Haut-Commissariat, de la SOGED et de le SOGEM,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des organes de Presse,**

**Honorables invités, à vos rangs et grades respectifs,**

**Chers participants.**

Je voudrais vous souhaiter à toutes et tous, la bienvenue au Sénégal, pays de la Téranga, dans le cadre du lancement du projet d'appui à la gestion intégrée des problématiques environnementales liées aux des ressources en eau et du nexus eau-énergie-agriculture dans le bassin du fleuve Sénégal.

Depuis sa création 11 mars 1972, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) s'est attelée à promouvoir la paix et la coopération entre ses Etats membres par la valorisation des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal, au bénéfice des populations des Etats riverains (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal).

Pour une meilleure gestion des ressources en eau, nous nous sommes dotés d'une charte des eaux du bassin du fleuve Sénégal, adoptée en 2002. Ce document stratégique est la preuve d'une volonté commune de nos Etats membres de procéder à un aménagement concerté de notre patrimoine commun qu'est le bassin du fleuve. La Charte vulgarise à l'échelle du bassin les mesures de protection de l'Environnement, les conditions de partage des ressources en eau entre les usages et le développement socio-économique de nos Etats.

Pour mieux assurer la gestion solidaire dans l'équité, l'OMVS s'est doté d'un ensemble d'outils technique et de documents programmes tels que :

- Le Plan d'Action Stratégique de sauvegarde de l'environnement (PAS),

- La Politique Energétique Commune (PEC),
- Le Schéma Directeur de Transport de l'Énergie,
- Le Plan d'Action Régional pour l'Amélioration des Cultures Irriguées (PARACI),
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du fleuve (SDAGE) à l'horizon 2025.

Le SDAGE qui vise un développement harmonieux du bassin du fleuve Sénégal comprend six Orientations Fondamentales et un programme d'actions précis de 91 mesures. L'exécution de ces mesures nous ramène à a gestion intégrée, au nexus eau-énergie-agriculture. C'est dire toute ma satisfaction de noter que les actions du projet sont en cohérence avec les préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du fleuve Sénégal à l'horizon 2025.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Ce projet démarre à un moment où l'OMVS, dans le cadre de sa mission qui consiste en partie à promouvoir la paix et la coopération entre ses Etats membres, est entrain de mettre en œuvre un ensemble de projets et programmes communs dédiés à la gestion intégrée et concertée des ressources eaux, à la maîtrise et l'exploitation rationnelle des ressources des sols et des écosystèmes pour un développement harmonieux et durable du bassin du fleuve Sénégal.

De fait, il est en parfaite harmonie avec les préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin du fleuve Sénégal et les plans d'actions des trois Schémas locaux d'Aménagement et de Gestion concertées des ressources (SAGE pilotes) qui en résultent.

A coup sûr, il permettra la mise en œuvre des solutions, certes non exhaustives mais très importantes, face aux problématiques identifiées dans les Orientations Fondamentales du SDAGE et des plans d'actions des SAGEs pilotes, en luttant la dégradation de l'Environnement des têtes de sources, celle des terres et des berges dans la vallée du fleuve Sénégal et la mauvaise qualité des ressources en eau dans le delta du bassin.

Il vient donc s'ajouter à l'ensemble des efforts que nous conjuguons sans cesse pour réaliser l'autosuffisance alimentaire, sécuriser et améliorer les revenus des populations locales, préserver l'équilibre des écosystèmes et réduire la vulnérabilité des économies des Etats membres de l'OMVS face aux aléas climatiques et aux facteurs externes.

En somme, il est en parfaite cohésion avec les missions fondamentales de l'OMVS et contribue sensiblement à la mise en œuvre de solutions destinées à la résolution des problématiques qui ont été identifiées et consignées dans les 91 mesures du SDAGE.

En outre, l'élaboration et la mise en place d'une base de données et d'informations scientifiques sur la gestion durable des ressources du bassin du fleuve Sénégal constitueront le socle nécessaire à un dialogue efficace entre les parties prenantes du développement du bassin.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Qu'il me soit permis de saluer l'approche participative et le rôle important de la recherche dans le projet. La présence des chercheurs rassure. Elle est gage d'un avenir bâti sur la réflexion, la prospective, la planification et la programmation. Mais aussi et surtout l'innovation. Je me félicite du rôle accordé à la recherche dans ce projet.

Je voudrais exprimer notre profonde reconnaissance et nos sincères remerciements à l'Union Européenne et la Coopération Italienne, pour leur appuis-accompagnement à l'OMVS à travers ce projet. Les actions prévues permettront de contribuer sensiblement au développement socio-économique du bassin à travers des secteurs clés, pourvoyeurs d'emploi (agriculture, eau) et socle de développement (énergie). C'est dire que ce projet contribue aussi à l'emploi local et à la lutte contre l'émigration.

L'OMVS est résolument engagée à faire du bassin du fleuve Sénégal, une aire de développement et de prospérité. Et j'espère que nous serons encore ensemble sur d'autres programmes pour un développement intégré et solidaire du bassin du fleuve Sénégal.

je déclare ouvert les travaux de l'atelier de lancement du projet

« appui a la gestion integree problematiques environnementales liees aux des ressources en eau et du nexus eau-energie-agriculture dans le bassin du fleuve senegal, 2017 – 2021 »

Je souhaite plein succès aux travaux de l'Atelier de ce projet.

- **Vive la Coopération Internationale,**
  
- **Je vous remercie.**